



13° prix des lecteurs de la bibliothèque

Prix des lecteurs 2023



RÈGLEMENT

Article 1

La bibliothèque de Bouc Bel Air organise un concours d'écriture, ouvert à tous.

Article 2

Les textes peuvent être écrits en prose, sous forme de poésie ou de théâtre.

Article 3

Inspirez-vous de la phrase suivante : « **Je sais adroitement tirer mon épingle du jeu.** » (L'Avare/Molière), soit en l'introduisant in extenso dans votre texte, soit en y faisant référence.

Article 4

Les textes doivent être envoyés par mail à l'adresse suivante :

<mailto:bibliotheque@boucbelair.fr>

avant le 15 février 2023.

Ceux-ci doivent comporter entre 400 et 2000 mots, selon la forme choisie (poésie, saynète, prose)

La police de caractère sera en *Times new roman* et la taille de caractère sera en 12 en format .doc (pas de PDF).

Le titre du texte doit figurer en première page.

Le nom, le prénom, le numéro de téléphone et l'adresse mail de l'auteur doivent figurer en haut à gauche de la première page.

Article 5

Le jury est composé par les lecteurs de la bibliothèque ou toute personne désireuse de participer au vote.

Les lecteurs auront à leur disposition tous les textes (dans une version anonyme) proposés sous forme papier ou à consulter directement sur le site internet de la bibliothèque.

Article 6

Le vote pourra se faire à la bibliothèque ou de manière électronique en se rendant sur le site internet de la bibliothèque <https://biblio.boucbelair.fr> ou celui de la ville <https://www.boucbelair.fr/> jusqu'au 22 mai 2023.

Article 7

Le lauréat de l'année précédente ne peut pas figurer au palmarès de l'année suivante.

Article 8

Le prix sera décerné autour d'un verre à la bibliothèque municipale au mois de juin à une date à déterminer.

Les résultats seront simultanément disponibles à la bibliothèque et sur le site internet de la bibliothèque.